

CICC – INFO

Bulletin d'information du
Centre international de criminologie comparée

4^{ème} trimestre 2004

LE MOT DU DIRECTEUR

Le CICC a fêté le départ de Monsieur Serge Brochu de la direction du Centre, le 5 novembre dernier. Monsieur Brochu a présidé pendant huit ans à une croissance continue du CICC sous tous les aspects. Une antenne du CICC a été ouverte à Trois-Rivières (UQTR) et elle est appelée à prendre de l'importance dans les années prochaines. Serge Brochu a vu son travail de longue haleine couronné de succès lorsque le FQRSC a accordé une subvention d'infrastructure de six ans (avec réévaluation au bout de trois ans) au CICC. Le montant de cette subvention est de 259,000\$ pour la première année et de 252,000\$ pour les cinq autres. Non seulement ce montant constitue-t-il une augmentation notable par rapport à la subvention FCAR dont jouissait le CICC, mais celui-ci compte parmi les très rares centres dont la subvention a été augmentée par le FQRSC (qui a pris la succession du FCAR). Le CICC a célébré les succès de Serge Brochu, et à vrai dire de tous les chercheur(e)s et de tout le personnel du CICC, dans des flots de mousse.

Pour cette année les chercheur(e)s du CICC ont fait les demandes suivantes de subvention :

- **CRSH** : 8 demandes de subvention ordinaire; 3 demandes de subvention CRSH-IDR; 2 demandes de Bourse Thérèse Gasgrain;
- **FQRSC** : 3 demandes de subvention équipe; 1 demande de subvention revue «Criminologie»;
- **IRSC** : 2 demandes de subvention de fonctionnement; **FRSQ** : 2 demandes de subvention en santé mentale.

Cette liste, déjà impressionnante, n'est pas exhaustive : d'autres demandes sont faites par des personnes diversement rattachées au CICC. Les chercheur(e)s se réuniront le 16 décembre prochain et discuteront des politiques et des projets du CICC pour les prochaines années.

Je mentionnerai enfin que le Doyen de la FAS a tenu sa promesse d'attribuer une chaire junior conjointement au CICC et à l'École de criminologie. Le processus de recrutement du titulaire de cette chaire prestigieuse pour un jeune chercheur est enclenché. Il y a tout lieu de penser que les prochaines années seront fructueuses pour le CICC et ses activités.

J'offre à tous les chercheurs et chercheuses du CICC, à tous les étudiants et les étudiantes qui sont parties prenantes dans ses projets et à nos collaboratrices du secrétariat mes meilleurs vœux de Noël et de bonne année!

Jean-Paul Brodeur
Directeur

SOMMAIRE

Le mot du directeur	1	Prochains débats-midis	5
La visite	2	Les publications	6
Une nouvelle recrue au sein du CICC	2	Événements scientifiques...à venir...	9
Les unités de recherche	3	Jean-François Cauchie	10
Les bourses postdoctorales du CICC (2005)	3	Le coin de étudiants	11
Les bourses de rédactions du CICC (2004)	4	Party de Noël	12
Appel de candidature : bourse de rédaction (2005)	5	ENCART : <i>Qu'est-elle devenue?</i>	

LA VISITE

Dans le cadre des conférences organisées conjointement par l'École de criminologie et le CICC, nous avons eu, au cours de l'automne 2004, la visite de **Mme Évelyne BAILLARGEAU**, chercheure associée à l'*Amsterdam School for Social Science Research*, Université d'Amsterdam (Pays-Bas). Lors de son séjour parmi nous, elle nous a donné une conférence portant sur le thème **Travail social communautaire et sécurité**. Cette conférence avait été conjointement organisée avec le « Groupe d'analyse des politiques sociales » de l'École de service social de l'Université de Montréal.



M. Jean-Paul CÉRÉ, Directeur du DESS en Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme de l'Université de Pau (France). Lors de son séjour parmi nous, il a fait plusieurs interventions, notamment dans le cours de « Sociologie carcérale » et le cours de « Pénologie ». Il en a également profité pour poursuivre sa collaboration avec Marion VACHERET et Pierre LANDREVILLE quant à plusieurs travaux portant sur l'exécution des peines et cela, sans oublier son étudiante de doctorat Sandy LEHALLE dont la thèse s'intitule *Instruments et mécanismes de contrôle des établissements pénitentiaires au Canada et en France*. Pour terminer, M. CÉRÉ nous a donné une conférence portant sur **le Comité européen pour la prévention de la torture : rôle et impact**.

M. Dominique MONJARDET, Directeur de recherche au CNRS est présentement parmi nous jusqu'au 24 novembre 2004. Son séjour a deux objectifs. Tout d'abord, il compte poursuivre une de ses recherches entamée depuis déjà plusieurs années et portant sur la comparaison entre la mise en place de la réforme « Police de quartier » par le SPVM et celle de la « Police de proximité » par la Préfecture de police de Paris. Finalement, il profitera de son séjour parmi nous pour explorer les différentes possibilités de recherches comparatives quant à la socialisation et la culture professionnelle des policiers.

Pour terminer, soulignons la visite, au cours de l'été 2004, de **Mme Jennifer WOOD**, professeure à l'*Australian National University* et membre d'un de ses centres de recherche, à savoir le *Regulation Network (RegNet)*. Lors de son séjour parmi nous, elle a travaillé sur un ouvrage collectif en collaboration avec Benoît DUPONT qui s'intitule *Democracy, Society and Government of Security*.

UNE NOUVELLE RECRUE AU SEIN DU CICC

Soulignons l'embauche de Gwladys Benito
au sein de l'équipe de CICC.

Nous souhaitons la bienvenue à **Madame Gwladys BENITO**, notre nouvelle secrétaire qui vient compléter à merveille notre équipe. Gwladys, outre son rôle au secrétariat, travaillera également avec Monsieur Denis SZABO et avec Madame Suzanne ARCAND pour les colloques.

LES UNITÉS DE RECHERCHE

L'unité du CICC de l'Université du Québec à Trois-Rivières a lancé, le 11 novembre 2004, une nouvelle aile de la recherche au département de psychoéducation. De plus, le CICC de Trois-Rivières organise régulièrement des dîners-causeries et des conférences dont voici la liste des thèmes qui seront prochainement abordés :

Dîners-causeries : Salle Rodolphe-Mathieu pavillon Michel-Sarrazin UQTR de 12h00 à 13h30

- **Jeudi 25 novembre : *Méthode d'analyse du processus thérapeutique*** (Pierre Baillargeon, professeur UQTR dép. psychoéducation et chercheur CICC, GRIAPS)
- **Mardi 14 décembre : *L'intimidation en milieu scolaire*** (Danielle Leclerc, professeure UQTR dép. psychoéducation et chercheuse CICC, GRIAPS, chercheuse associée CRIRES)

Conférence : Salle Ludger-Duvernay pavillon Albert-Tessier UQTR de 8h30 à 11h30

- **Mardi 2 décembre : *Les gangs de rue*** (Chantal Fredette)

*** Veuillez confirmer votre présence à annie_gendron@uqtr.ca ***

LES BOURSES POSTDOCTORALES DU CICC ANNÉE 2005

Le CICC a décerné deux bourses postdoctorales pour l'année 2005. Les recherches concernées, lesquelles débiteront au cours de la session prochaine d'hiver, seront entreprises par les bénéficiaires suivants :

- ❖ **Evelyne BAILLERGEAU** (Amsterdam School for Social Science Research, Université d'Amsterdam, Pays-Bas), qui effectuera, dès février 2005, une recherche portant sur *La sécurité, objectif d'action sociale. Travail social de proximité et gestion de l'insécurité dans divers pays occidentaux*. Madame BAILLERGEAU sera encadrée par Jo-Anne WEMMERS et Céline BELLOT. Montant de la bourse: \$30,000.
- ❖ **Frédéric DIAZ**, récipiendaire en 2004, obtient quant à lui, une prolongation de sa bourse jusqu'en juin 2005. Thème de recherche: *Gouvernance en partenariat et professionnalisation du champ privé dans les espaces privés, publics, semi-privés, et semi-publics*. Monsieur DIAZ est encadré par Maurice CUSSON et Benoît DUPONT. Montant de la bourse: \$15,000.

LES BOURSES DE RÉDACTION DU CICC



Le CICC a octroyé **trois bourses de rédaction** pour l'été 2004 et **une bourse de rédaction** pour l'automne 2004. Ces bourses ont pour but de permettre à ces étudiants, dont trois à la maîtrise et un au doctorat, de se consacrer entièrement à la rédaction de leurs travaux respectifs. Les bénéficiaires sont les étudiants suivants :

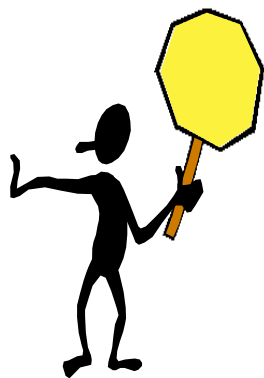
Pour l'Été 2004

Maîtrise

- ❖ **Annie BÉLANGER** (Mémoire sous la direction de Nadine Lanctôt)
La régulation familiale et les comportements violents : existe-t-il des différences sexuelles?
- ❖ **Frédéric GENDRON** (Mémoire sous la direction de Pierre Tremblay)
Les opérations policières à la fois répressives ou préventives de lutte au cambriolage résidentiel.

Doctorat

- ❖ **Renée BRASSARD** (Thèse sous la direction de Mylène Jaccoud)
Trajectoires socio-pénales des femmes autochtones au Québec.



Renée BRASSARD soutiendra sa thèse, le **14 décembre 2004, à 14h00, salle 4141**. Le jury qui évaluera son travail sera composé de Jean POUPART (président rapporteur), de Mylène JACCOUD (directrice de recherche), de Christopher MCCALL (membre du jury) et de Carole LEVESQUE (examinatrice externe).

FÉLICITATIONS

Nous tenons à féliciter Renée BRASSARD pour l'obtention d'un poste de professeure à l'École de Service Social, de l'Université Laval, à Québec pour janvier 2005.

Bravo Renée!!

Pour l'Automne 2004

Maîtrise

- ❖ **Sharon H. GRAY** (Mémoire sous la direction de Jo-Anne Wemmers)
Crime Victims' Psychological Trauma and Satisfaction with the Criminal Justice System, Mediation by Coping Style.

Appel de candidatures

LES BOURSES DE RÉDACTION DU CICC ANNÉE 2005



Le Centre international de criminologie comparée offre aux étudiants inscrits à la maîtrise et au doctorat :

Deux bourses de rédaction pour l'hiver 2005

1 bourses de \$ 3,000 (maîtrise)
1 bourse de \$ 5,000 (doctorat)

Date de dépôt des dossiers

Les dossiers de demandes doivent être déposés
le 10 décembre 2004, à 17h00
auprès de *Mme Jeannine Laïk*,

Bureau : C-4090,

Téléphone : 343-7668,

Courriel : jezequej@cicc.umontreal.ca

Le choix des récipiendaires sera rendu public
au plus tard le 14 janvier 2005.

Prochains débats-midis

11h45 à 13h00 Salle C- 4141

Mardi 23 novembre 2004

LE PROCÈS DES HELLS ANGELS ET LE JUGEMENT BÉLIVEAU :

LA JUSTIFICATION DES SENTENCES

Le juge Pierre BÉLIVEAU et

C. MORSELLI; P.TREMBLAY, A. NORMANDEAU, A-M. BOISVERT, H. DUMONT

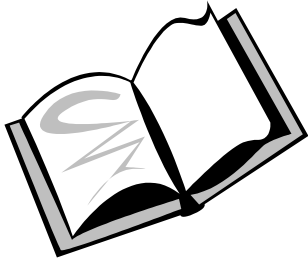
Mardi 7 décembre 2004

L'OBSERVATION PARTICIPANTE COMME OUTIL DE COMPRÉHENSION

DU CHAMPS DE LA SÉCURITÉ

Frédéric DIAZ et Mylène JACCOUD

LES PUBLICATIONS



Le pénal en action : le point de vue des acteurs?

*Guy Lemire, Pierre Noreau et Claudine Langlois
Presse de l'Université de Laval, Sainte-Foy (2004)*

En ce début du XXI^e siècle, le système pénal se caractérise par le monopole juridique de l'État et par la complexité des mécanismes de prise en charge des comportements délinquants. C'est dans ce contexte que sont apparues, au cours des dernières décennies, les critiques s'adressant à ce système : inflation des lois pénales, incapacité à régler les problèmes de délinquance, coûts sociaux et financiers excessifs.

Pour tracer un bilan de ce système et pour envisager les solutions possibles, nous avons choisi de privilégier le point de vue des acteurs qui le composent : juges, policiers, avocats et agents correctionnels. Ils nous offrent une telle mosaïque d'opinions et de réflexions qu'il est permis de se demander s'il existe véritablement UN système.

Les cahiers de recherches criminologiques du CICC

Cahier no 40

Les besoins des victimes dans un processus de médiation

Jo-Anne Wemmers et Katie Cyr

Ce rapport de recherche porte sur les besoins des victimes dans un processus de médiation et décrit les résultats d'une étude effectuée auprès de victimes approchées par *Trajet Jeunesse* (organisme de justice alternative de la région de Montréal) dans le but de participer à une médiation auprès d'un jeune contrevenant. Il s'agit d'une des rares études effectuées au Québec sur ce sujet et les besoins des victimes d'actes criminels sont au cœur de ce rapport.

Les résultats soulignent que la médiation répond en grande partie aux besoins des victimes et que cette expérience peut avoir un effet thérapeutique sur ces dernières. Les facteurs favorisant le rétablissement et la satisfaction des victimes sont d'une part, liés à la qualité de leurs contacts avec les intervenants impliqués dans leur processus de médiation et d'autre part, associés à leur possibilité de faire entendre leur point de vue. Ce dernier point semble d'ailleurs dépendre de leur perception d'équité face à la procédure de médiation. Les résultats démontrent également qu'une majorité des victimes s'accorde sur le fait que la médiation est une bonne initiative et qu'elle pourrait s'appliquer à des contrevenants adultes. Toutefois, les victimes précisent que la médiation n'est pas nécessairement adaptée à tous les types de délits et à tous les types de victimes.

Pour terminer, précisons que certains de ces résultats ont déjà été présentés lors d'un atelier sur la justice réparatrice le 15 octobre 2004, à l'Université de Montréal.

*Justice réparatrice et médiation pénale :
convergence ou divergence?*

*Sous la direction de Mylène Jaccoud
Édition L'Harmattan (2003)*

Actes du « Séminaire international francophone sur la justice réparatrice et la médiation » organisé par le CICC et tenu les 22-24 mai 2002 à l'Hôtel L'Estérel à Sainte-Marguerite.

L'engouement pour la justice réparatrice s'affirme et se confirme dans les pays anglo-saxons mais n'a pas trouvé le même écho dans les pays francophones. L'intérêt des pays francophones est nettement plus marqué pour les pratiques de médiation, pratiques clairement dissociées du mouvement de la justice réparatrice.

Les raisons de cette distanciation ne sont qu'idéologiques. Des considérations historiques, politiques, sociales et culturelles invitent certains experts francophones à inscrire l'origine des pratiques de médiation hors du champ socio-pénal ou en rupture avec celui-ci. L'hétérogénéité des pratiques de médiation et celle des champs de leur application situent la médiation dans une rationalité communicationnelle, intercompréhensive et transdisciplinaire très éloignée d'une logique de réparation. Les facteurs présidant au développement du mouvement de médiation sont identifiés dans un contexte plus large que celui d'une simple critique des finalités de la sanction pénale.

L'analyse des points de convergence et de divergence entre justice réparatrice et médiation est l'occasion d'interroger la portée transformatrice de ces mouvements, notamment à partir de la perspective victimologique et à partir du processus de professionnalisation et d'institutionnalisation des pratiques de médiation.

Ont collaboré à cet ouvrage : Bruce P. ARCHIBALD, Jean-Pierre BONAFÉ-SCHMITT, Robert CARIO, Yves CARTUYVELS, Serge CHARBONNEAU, Jacques FAGET, Jean-Louis GÉRARD, Mylène JACCOUD, Louise LALONDE, Georges A. LEGAULT, Romilda MARTIRE, Pierre NOREAU, Lode WALGRAVE.

*Revue Criminologie
XXXVII (1), 2004*

*Criminologie : discipline et institutionnalisation
(trois exemples francophones)*

Sous la direction de Jean Poupart et Alvaro P. Pirès

Comment la criminologie a-t-elle ou non réussi à s'implanter dans différents contextes? Quels ont été et quels sont les débats et les enjeux suscités par une telle implantation, à l'intérieur comme à l'extérieur de cette « discipline » qu'on appelle « criminologie »? Quels ont été et quels sont ses rapports aux autres disciplines, aux institutions de contrôle social et de prise en charge de la déviance et de la marginalité? La criminologie s'est-elle imposée comme une discipline autonome? Peut-on parler d'elle comme une « véritable discipline »? Voilà des exemples de questions auxquelles les participants à ce numéro tentent de répondre.

Ce numéro thématique sur la criminologie comme « discipline » présente trois cas de figure de la manière dont s'est développée, avec un succès inégal, l'autonomisation institutionnelle de cette discipline en contexte francophone, soit ceux de la France, de la Belgique et du Québec. Nous pouvons y voir différents modèles alternatifs d'insertion administrative et organisationnelle de cette discipline. En France, bien que les travaux et les contributions « criminologiques » datent de longtemps et continuent de proliférer, la criminologie ne s'est pas vraiment imposée dans les universités sous la forme d'un département ou d'une école équivalente à celle de la sociologie, de la psychologie ou du droit. En Belgique, la criminologie s'est implantée institutionnellement comme unité académique à l'intérieur des facultés de droit. Ceci ne l'a pas empêchée d'acquérir une autonomie institutionnelle et de recourir aux apports et aux spécialistes des autres disciplines. Pour ce qui est du Québec, la criminologie a d'abord émergé dans les années 1940 et 1950 comme une spécialité au sein des disciplines institutionnalisées existantes, telles que la psychologie, la psychiatrie, la sociologie et le travail social. Elle s'est cependant graduellement autonomisée sur le plan organisationnel et universitaire avec le développement de l'École de criminologie à partir des années 1960.

*Au-delà du système pénal :
l'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciairisés et marginalisés*

*Sous la direction de Jean Poupert
Presses de l'Université du Québec,*

Collection : problèmes sociaux et interventions sociales (2004)

Le présent ouvrage a été conçu, dans le prolongement d'un colloque organisé conjointement par Le Centre international de criminologie comparée (CICC) et l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ) en novembre 2002, sur le thème de l'intégration sociale et professionnelle.

En quoi les changements socioéconomiques et pénaux qui se sont produits au cours des vingt dernières années dans nos sociétés contemporaines viennent-ils faciliter l'intégration des personnes judiciairisées et marginalisées? Que savons-nous des trajectoires de ces personnes et de leurs expériences, notamment des difficultés qu'elles rencontrent, des stratégies qu'elles élaborent et des ressources auxquelles elles font appel? Quel est l'impact des politiques sociales et pénales sur les processus d'intégration ou de marginalisation, notamment pour les groupes judiciairisés? En quoi les pratiques professionnelles et les modèles d'intervention favorisent-ils une véritable insertion? Quels sont les enjeux et les dilemmes suscités par les notions d'intégration et d'insertion? Tels sont les principaux thèmes abordés dans le cadre de ce collectif qui regroupe des contributions de chercheurs francophones en provenance de la France, de la Belgique et du Québec.

Cet ouvrage se veut une occasion de faire avancer la réflexion sur l'impact des mutations sociales et pénales sur les processus d'intégration sociale et professionnelle, de même que de permettre une meilleure connaissance des trajectoires et des expériences de vie des personnes judiciairisées et marginalisées.

Ont collaboré à cet ouvrage : Céline BELLOT, Marie-Andrée BERTRAND, Robert CASTEL, Philippe COMBESSIE, Marie-Marthe COUSINEAU, François DUBET, Michèle FOURNIER, Martin GOYETTE, Sylvie HAMEL, Roch HURTUBISE, Michel KOKOREFF, Pierre LALONDE, Pierre LANDREVILLE, Philippe MARY, Marcelo OTERO, Jean PANET-RAYMOND, Jean POUPART, Shirley ROY, Myriam SPIELVOGEL, Véronique STRIMELLE, Richard THERRIEN.

Événements scientifiques

JEUNES, DROGUES ET VIOLENCE : DES LIENS À COMPRENDRE

Le Centre international de criminologie comparée (CICC) et la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants ont organisé une journée scientifique sur le thème : *Jeunes, drogues et violence : des liens à comprendre*.

Cet événement, dont la responsable scientifique était Marie-Marthe COUSINEAU, professeure à l'École de criminologie et chercheure régulière au **CICC**, a eu lieu à l'Hôtel Sandman, à Longueuil, le **28 octobre 2004**.

Cette journée scientifique, qui s'est inscrite dans la lignée de celles organisées par le passé par la Fondation a regroupé des chercheurs universitaires d'ici et de l'étranger, de même que des praticiens concernés par cette problématique.

Bien que l'existence de liens entre jeunes, drogues et violence soit reconnue, la nature de ces liens demeure encore mal définie.

Cette journée a donc permis de faire le point sur la recherche internationale entreprise par l'équipe DAVI (*Drug, Alcohol and Violence International*) et de favoriser des échanges fructueux avec les praticiens d'ici, notamment en regard de l'intervention à promouvoir.

De plus, par la mise en commun d'expériences diversifiées, cette journée a constitué une occasion unique de s'interroger et de faire progresser la réflexion sur la problématique en cause.

À venir...

LA POLICE ET LES CITOYENS

Le Centre international de criminologie comparée (CICC), l'organisme « Intersection » et l'École nationale de police (ENPQ) organisent un colloque international francophone sur le thème : *La police et les citoyens*.

Cet événement, dont le responsable scientifique est Benoît DUPONT, professeur à l'École de criminologie et chercheur régulier au **CICC**, aura lieu à l'École nationale de police, le **31 mai, 1^{er} et 2 juin 2005**

Ce colloque réunira des chercheurs de différentes disciplines et des praticiens du milieu policier et communautaire, ainsi que des élu(e)s provenant de différents pays.

Lors de ce colloque, il sera notamment question d'engager une réflexion sur les enjeux sociaux, politiques, théoriques et normatifs que soulève la problématique des relations entre les organisations policières et les citoyens, en appuyant cette réflexion sur un dialogue continu entre chercheurs et praticiens.

De plus amples informations vous seront communiquées dans le prochain Bulletin-Info. D'ici là, il vous est toujours possible de consulter le site web du CICC à l'adresse suivante :

<http://www.cicc.umontreal.ca>

ou par courriel : cicc-colloques@umontreal.ca

JEAN-FRANÇOIS CAUCHIE

Bénéficiaire d'une bourse post-doctorale du CICC pour l'année 2004

Sociologue et criminologue, Jean-François CAUCHIE a fait des études à l'Université Catholique de Louvain et à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique), ainsi qu'à l'Université d'Ottawa (Canada). Il effectue présentement son post-doctorat intitulé *Les travaux communautaires non privatifs de liberté : une analyse comparative Belgique-Canada* au Centre International de Criminologie Comparée, sous la supervision de Pierre LANDREVILLE.

Félicitation Jean-François

**Pour l'obtention du poste de
professeur en criminologie
à l'Université d'Ottawa
(dès janvier 2005)**

Voici un bref résumé de ses travaux actuels

Mis sur pied grâce à la bourse post-doctorale offerte par le CICC, son projet d'étude interroge l'éventuelle dimension innovatrice des travaux communautaires québécois dans le cadre d'une complexification des systèmes pénaux occidentaux. Ce projet s'inscrit dans le prolongement d'une recherche belge de 4 ans qui portait sur les conditions que doivent remplir les travaux communautaires pour devenir une innovation au sein du système pénal.

La recherche belge présentait quatre points. Un postulat d'abord, celui qui soutient la persistance d'une rationalité (système de pensée) dominante dans les systèmes pénaux modernes. Une hypothèse ensuite, celle d'une complexification des systèmes pénaux modernes (une complexification à laquelle participeraient, certes dans les territoires d'intervention pénale les moins formalisés, les travaux communautaires). Enfin, dans un troisième et quatrième temps, cette recherche tentait une définition de l'innovation et des conditions que devaient remplir les travaux communautaires pour la rencontrer. Ce sont ces mêmes points qui ont servi de fil conducteur à son analyse des travaux communautaires québécois.

Par leur caractère ambivalent, les travaux communautaires belges et québécois évoquent la trace de plusieurs auto-descriptions possibles du système pénal (répressive, psychocratique, managériale, ou encore « innovante »). Mais comme dans toute analyse de changement, il faut rester prudent et ne pas trop vite prendre « les poussières pour le nuage » (Foucault). S'il faut admettre que des innovations périphériques peuvent à plus ou moins long terme investir les organisations les plus formalisées du système pénal, que des micro-changements à sa marge peuvent être porteurs d'innovations à même de conduire à une évolution qualitative plus globale du système, il faut parallèlement reconnaître qu'à l'heure actuelle, les signes de l'innovation ne sont pas seulement fragilisants pour la rationalité dominante du système. Ils sont surtout fragiles en eux-mêmes et sans doute faut-il, pour leur donner une chance de survie, les exposer, les objectiver, bien plus que les englober dans la puissance de l'autre face de l'ambivalence de nos systèmes pénaux contemporains, celle qui nous maintiendrait plus que jamais dans la rationalité pénale moderne dominante. Qu'il suffise à cet égard d'évoquer le succès actuel du « punitif avilissant et sans chichi » (Garland, 1998), l'instrumentalisation de la souffrance des victimes aux fins d'un discours populiste, ou encore le contrôle froid, procédural et prétendument apolitique des surnuméraires (Chantraine, 2004).

LE COIN DES ÉTUDIANTS

Toutes nos félicitations vont aux étudiants et étudiantes dont les mémoires de maîtrise et thèses de doctorat ont été acceptés dernièrement. Nous tenons également à féliciter les directeurs de recherche respectifs pour le travail accompli.



MÉMOIRES DE MAÎTRISE

- **Anick BEAUDIN**
« *Les caractéristiques des agressions sexuelles qui favorisent la résolution des enquêtes policières en matière d'agression sexuelle* »
- **Nathalie GIRARD**
« *Une vie en prison* »
- **Anne-Marie LABALETTE**
« *Impact des législations sur le contrôle des armes à feu à l'égard des tendances d'homicides au Canada : 1961-2002* »
- **Séverine PETIT**
« *Les combats ultimes : analyse du système et du cheminement des combattants* »
- **Randa SAWEERS**
« *Potential Predictors of Serious Violence among Psychiatric Offenders* »
- **Audrey CHOUINARD**
« *Les prédicteurs psychologiques de la fin prématurée du traitement chez les agresseurs sexuels judiciairisés* »
- **Renée BRAY**
« *La perception des intervenants quant aux pratiques se rattachant aux sentences minimales d'incarcération de 25 ans...* »
- **Viviane LORTIE**
« *L'implantation du programme intégré scolarisation/réadaptation sur le site de Boscoville 2000 : effort de documentation* »
- **Sofia NASTASA**
« *Les femmes policières : l'expérience de l'intégration dans la police* »

THÈSES DE DOCTORAT

- **Patrick LUSSIER**
« *Étude de la généralité et de la spécificité de l'activité criminelle des délinquants sexuels et des facteurs développementaux associés* »



Party de Noël

Cette année, le souper de Noël, organisé par le CICC offrira une richesse de saveurs, d'arômes et d'épices du Moyen-Orient puisque nous avons réservé le restaurant :

KARAVAN
5400, Côte-des-Neiges (coin Lacombe)
(514) 344-9009

Sans compter qu'au cours de la soirée... une piste de danse, de la musique et un spectacle vous attendent!!!

Venez y fêter Noël avec nous le mercredi 8 décembre

L'apéro vous sera offert par le CICC dès 17h30 au Centre de documentation

Dès 19h00, nous nous rendrons au restaurant KARAVAN

Coût 30\$ incluant taxes et spectacle, service 15% en sus

Service buffet

Le menu des fêtes comprend :

entrée (choix de soupes et autres mets), plat principal (10 choix de plats chauds), dessert (3 choix), café régulier ou thé à la cardamome et un verre de vin maison par personne

**Réserver dès maintenant votre place auprès du secrétariat du CICC (bureau C-4086),
par téléphone au : 343-7065 ou par fax au : 343-2269 et ce,
avant le vendredi 26 novembre**

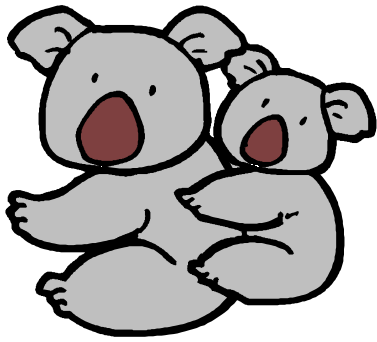
En espérant vous y retrouver nombreux

Textes recueillis par Nadège Sauvêtre

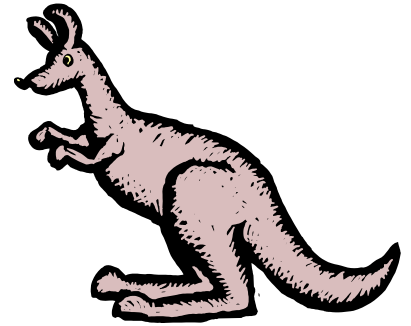
Pour nous rejoindre

Centre international de criminologie comparée
Université de Montréal
Case postale 6128, Succ. Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3J7

Téléphone : (514) 343-7065
Télécopieur : (514) 343-2269
cicc@umontreal.ca
www.cicc.umontreal.ca



Isabelle Bartkowiak: qu'est-elle devenue?



Bonjour du pays des kangourous !

Vous pensiez vous être débarrassés de moi ? Et bien, non ! Voilà que je vous manque tellement que l'on me demande de vous raconter comment je vais et ce que j'ai fait depuis que l'on s'est quittés.

Et bien je n'ai pas chômé car depuis Montréal, dans l'ordre, je suis allée en Afrique du Sud, je suis retournée en France, je me suis mariée, j'ai émigré en Australie et j'ai visité Dublin ! Alors plus sérieusement, reprenons...

En Afrique du Sud, j'ai travaillé sur le lancement d'une recherche intitulée "Research on training, local knowledge, capacity and experience". Je travaillais là-bas sur la résolution de conflits dans les communautés défavorisées. Le pays est magnifique, la pauvreté écrasante, les gens merveilleux. Ceci dit, il faut tout de même avouer qu'alterner entretiens, analyses et safaris a un côté quelque peu... attractif !

De retour en France, j'ai continué mes recherches sur la sécurité et les jeunes, la conférence ainsi que la publication qui y était reliées, le tout entre quelques préparatifs de mariage. Et puis donc, mariage les 10 (à la mairie) et 11 (à l'église) septembre. Oui oui, je sais, la date est quelque peu originale.

Dix jours plus tard, j'ai repris l'avion pour partir à Canberra. Je travaille maintenant (avec presque la même équipe qu'en Afrique du Sud) comme chercheuse à RegNet (une unité de recherche de l'Université Nationale Australienne) sur des projets de développement communautaire dans la province de Victoria. La aussi, tout est passionnant (et les lions et éléphants se sont transformés en kangourous et koalas). Le projet réunit des équipes dynamiques, j'ai plus de travail que je ne pensais, mais je suis loin de m'en plaindre.

La semaine dernière, j'étais à Dublin avec Mylène Jaccoud pour finir un projet de publication avec l'Université de Sheffield. Une conférence très intéressante et enrichissante. Et quel plaisir de revoir ma boss préférée !

Donc tout va bien, j'ai ici une grande maison, un grand jardin, et je cultive mes tomates en pensant aux quelques mètres de neige qui vont bientôt vous rendre visite.

Je garde un excellent souvenir de vous tous et de mon année au CICC, et j'ai beau dire, mais c'que vous me manquez, maudits québécois !

Je vous souhaite un très joyeux Noël, une excellente nouvelle année, avec toute mon amitié...

Isabelle

*♪ PS : cré moi, cré moi pas...
queq'part en Australie,
y un kangourou qui s'ennuie en maudit...*